



L'enseignement de l'orthographe française est l'un des plus difficiles à mettre en œuvre dans nos classes. La dictée reste une pratique très répandue. Mais comment peut-elle nous aider à enseigner l'orthographe à l'école élémentaire, et pour ce faire quels différents types de dictée peut-on proposer aux élèves ?

ENSEIGNER L'ORTHOGRAPHE : LES DICTÉES

Gérard Lamotte
Conseiller Pédagogique
Circonscription Tournus

Nous devons veiller dans nos classes à considérer l'orthographe autant comme un OBJET d'enseignement travaillé dans des séances spécifiques menées très régulièrement que comme un OUTIL au service de la langue écrite mobilisé dans des séances de lecture et d'écriture.

Les activités de dictée listées au sein de ce document et les démarches proposées peuvent être considérées comme une réponse à la volonté de considérer l'orthographe comme un OBJET d'enseignement.

Pour ce faire, nous veillerons à ce que l'activité de dictée ne soit plus considérée (et réduite) à une seule activité d'évaluation mais que les séances proposées répondent plutôt à une logique d'apprentissage.

Pour atteindre cet objectif et ceci quel que soit le support de travail l'enseignant veillera à construire ses séances autour des axes suivants :

- Enseigner et/ou relever des démarches de relecture.
- Proposer d'effectuer un retour individuel sur ses erreurs et entraîner les élèves à reprendre systématiquement leurs écrits (importance des temps de correction)
- Mettre en avant les liens de cause à effet lors des phases de correction.
- Privilégier des dictées courtes mais régulières et fréquentes.
- Redonner confiance aux élèves pour privilégier une ambiance de dépassement personnel.

La dictée préparée

Deux séances seront nécessaires pour conduire avec efficacité ce type de dictée.

Première séance : préparation de la dictée.

Le type d'écrit sera bien entendu adapté en difficulté et en longueur au niveau d'enseignement. Une phrase pourra parfois suffire. A noter que l'écrit proposé pourra prendre en compte des contenus disciplinaires abordés lors de séances de grammaire, conjugaison ou vocabulaire.

Le texte de référence sera bien entendu écrit au tableau. L'observation collective permettra une étude de chaque mot ou expressions. L'on veillera à utiliser/abuser de codages (traits, flèches, couleurs...) pour fixer les découvertes et aider à comprendre ou identifier certaines contraintes orthographiques.

Ce temps d'échanges, d'émergence des représentations est extrêmement important. Il doit permettre à l'enseignant :

- De demander aux élèves de justifier leurs réponses en référence à des règles orthographiques ou grammaticales construites au sein d'autres champs disciplinaires.
- De mettre en évidence des stratégies à mener (*exemple : faire référence au féminin pour ne pas oublier certaines consonnes finales*)

Ce travail collectif d'explicitation effectué, le texte imprimé sera distribué aux élèves et coller dans un cahier (de leçons, de règles...).

Une relecture peut être faite par le maître. Elle pourra permettre de mettre en couleurs certaines contraintes orthographiques.

Cette dictée sera à relire (à la maison ?).

Deuxième séance : dictée et correction.

Le texte est dicté aux élèves. Afin de ne pas créer un climat d'angoisse, on adaptera le rythme de dictée à celui des élèves. On acceptera de répondre à certaines questions si le rythme de dictée apparaît comme trop rapide à certains élèves.

Le temps de relecture n'est pas non plus à négliger. Le texte relu une dernière fois les élèves effectueront un travail de vérification (guidé ou non). L'enseignant peut profiter d'une pause méridienne pour viser toutes les épreuves en soulignant les erreurs.

Les dictées seront ensuite redonnées aux élèves pour une nouvelle explication collective. Ce moment permettra de revenir sur les fautes les plus fréquentes. Les élèves seront à nouveau amenés à expliciter leurs stratégies. Certains mots pourront être repris et écrits (5 fois par exemple) sur l'ardoise ou le cahier de brouillon et ceci afin de fixer une forme orthographique dans la mémoire visuelle.

Les élèves devront ensuite corriger leurs fautes en comparant avec le texte initial.

Les corrections seront vérifiées par le maître. Des appréciations encourageront les bonnes corrections.

La dictée enchaînée

Ce type de dictée demande une programmation sur une semaine. Elle peut permettre aux élèves de prendre confiance en leur capacité mais aussi de respecter le rythme de travail des élèves les plus en difficulté tout en introduisant les difficultés de façon progressive.

A noter que chaque séance ne devra pas excéder 15 minutes.

Lundi : séance 1.

Une première phrase est écrite au tableau. Les problèmes orthographiques sont abordés dans le cadre d'échanges oraux. Un système de codage permettra la mise en évidence de certains accords ou particularités orthographiques.

La phrase est cachée et dictée aux élèves.

La phrase est ensuite montrée à nouveau. Les élèves comparent et corrigent leurs erreurs.

Certains élèves pourront éventuellement être interrogés pour redonner des explications.

Mardi : séance 2.

On ajoute une deuxième phrase à celle du lundi. On procèdera à l'analyse orthographique de cette dernière avant de dicter les deux phrases.

Les élèves procéderont à la correction de leurs erreurs.

Jeudi : séance 3.

On ajoute une troisième phrase en utilisant les mêmes démarches de travail que pour les séances précédentes.

Vendredi : séance 4.

La dictée est proposée avec l'ensemble des phrases étudiées au cours de la semaine. Cette fois la dictée sera évaluée. Une correction finale sera faite.

Selon le niveau de la classe une quatrième phrase pourra être proposée.

La dictée non préparée

Une dictée non préparée peut être proposée chaque semaine en complément d'autres types de dictée (les dictées préparées par exemple). Ceci peut s'avérer souhaitable dans la mesure où les compétences mises en œuvre ne sont pas les mêmes. Le texte ne sera pas, bien entendu, étudié à l'avance. Le niveau de difficulté et sa longueur seront adaptés au niveau de classe. A noter que les élèves ne pourront pas être évalués sur des

contenus qu'ils n'ont pas abordés : les mots pourront provenir d'une banque lexicale en cours d'étude, les mots invariables devront avoir été appris en amont, la conjugaison et les contraintes grammaticales mobilisées doivent correspondre à ce qui a été étudié sur la période. Si les ouvrages de classe ne permettent pas de mettre en cohérence activité de dictée non préparée et contenus disciplinaires étudiés sur une période il peut être souhaitable d'envisager que l'enseignant rédige lui-même le texte référent.

Comme pour les activités précédentes, la phase de correction collective puis la reprise individuelle de chaque erreur par les élèves resteront des temps incontournables.

La dictée à quatre temps

Il s'agira ici d'une activité d'entraînement très rapide qui n'excédera pas une demi-heure. C'est la rapidité de son déroulement qui motivera les élèves et les incitera à effectuer un travail de mémorisation.

Tout devra être bouclé dans la demi-heure. Il s'agit bien d'un entraînement à visualiser, s'auto-corriger et à mémoriser des corrections et leurs explications. Ce type de séance pourra être proposé plusieurs fois dans une semaine.

Temps 1

Un texte court est dicté aux élèves, en sautant comme toujours une ligne. Une à deux minutes de relecture individuelles sont laissées : c'est le premier jet.

Temps 2

L'enseignant ouvre le tableau sur lequel la dictée a été écrite. Muni d'un stylo vert, chaque élève corrige sa dictée, souligne le mot erroné, le recopie correctement en dessous sur la ligne laissée. C'est bien d'une autocorrection dont il s'agit. Il indique lui-même le nombre d'erreurs dans le « compteur à fautes » dans la marge en vert.

Temps 3

Questions et réponses rapides, explications de l'enseignant pour éliminer certains doutes.

Temps 4

Le tableau est refermé, les élèves tournent la feuille pour écrire au verso. L'enseignant dicte à nouveau le texte. Les feuilles seront ramassées.

La correction de l'enseignant prendra en compte le nombre d'erreurs du premier jet, la qualité de l'autocorrection et le nombre d'erreurs de la trace écrite finale.

La dictée négociée

Il s'agira ici de privilégier la confrontation entre élèves pour expliciter les stratégies.

Chaque élève écrira individuellement sa dictée. L'enseignant relira l'intégralité de la dictée puis proposera aux élèves de conduire un travail en binômes.

Un temps sera donc donné pour un échange au sein du binôme. Les élèves auront le droit d'utiliser au cours de ces échanges les outils individuels ou collectifs mis en œuvre au sein de la classe. En termes de progression, l'enseignant veillera à ce que la décision prise soit argumentée afin d'éviter que celui qui parle le plus fort ne l'emporte (d'où la référence aux outils de la classe).

Les élèves devront donc se mettre d'accord et proposer une seule dictée pour le binôme. La dictée sera recopiée sur une seule feuille comportant les deux noms des élèves.

En cas de litige, l'enseignant reste l'arbitre et le médiateur.

Les deux élèves auront donc la même évaluation (compteur à erreurs dans la marge par exemple).

La nécessaire correction collective permettra la mise en évidence et la fixation de certaines stratégies.

La même dictée pourra être proposée le jour suivant et cette fois évaluée.

La dictée piégée

Cette activité vise à aider les élèves à fixer leur attention sur des points précis.

Après avoir étudié au cours d'une période certains points de grammaire ou d'orthographe une dictée comportant 10 pièges (les exceptions par exemple) sur ces points particuliers est proposée aux élèves. Chaque piège sera, bien entendu, mis en évidence en étant souligné. Les élèves seront évalués sur ces dix mots.

La phase de correction collective permettra la reprise des notions concernées afin d'effectuer une correction individuelle.

La dictée à choix multiples

Il faudra aussi proposer un court texte en dictée magistrale tout en veillant à proposer pour certaines difficultés orthographiques 3 choix (écrites au tableau).

Ceci vise à faciliter une réactivation de la mémoire. En effet, l'on peut considérer que certaines formes justes peuvent être « stockées » en mémoire mais que les élèves ne parviennent pas à les « récupérer ». La phase de correction collective permettra de vérifier la capacité à justifier les choix effectués.

Et la copie ?

L'activité de copie se doit d'être régulière si l'on veut que les élèves soient capables de copier un texte d'au moins 10 lignes sans erreur orthographique en fin de cycle 3.

Cette activité ne doit pas fonctionner à vide et se doit d'être intégrée à nos fonctionnements réguliers de classe : mise au propre de textes, exercices au cahier de jour (on ne se contentera pas de compléter des « trous »), copie de poésies....

Par contre, il peut être intéressant d'intégrer des exercices de copie au sein de nos activités de dictée si l'on veut sensibiliser les élèves à certaines stratégies.

En termes de progression, et ceci même au cycle 3, il pourra s'avérer nécessaire d'apprendre aux élèves à copier des mots entiers (ou des morceaux de mots plus ou moins longs) puis des groupes de mots avant de leur proposer la recopie d'une phrase ou d'un court texte.

L'observation et la mémorisation seront travaillées avec l'enseignant lorsque le texte est écrit au tableau. L'effacement progressif de certains mots ou certaines expressions, la mise en place d'un système de codage seront autant d'activités qui devraient permettre de faciliter la mémorisation mais aussi de prendre en compte les relations entre les mots au sein de la phrase ou du texte référent.

Ce travail collectif effectué l'on peut demander aux élèves d'effectuer la recopie du texte écrit dans son intégralité (ou non) au tableau. L'on pourra aussi donner le texte référent sur une feuille individuelle et demander aux élèves d'en effectuer une recopie au verso.